

CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

Nord-Pas de Calais Picardie

Séance plénière du 13 septembre 2016

Motion du Groupe UDI-Union Centriste

Pour que la Grande-Bretagne reste un partenaire privilégié de la Région des Hauts-de-France

Le 23 juin 2016, par référendum, la Grande-Bretagne a exprimé son souhait de sortir de l'Union Européenne. Le 2 octobre dernier, le Premier Ministre britannique, Theresa May, annonçait vouloir actionner l'article 50 du Traité de Lisbonne avant fin mars 2017 et ainsi engager la procédure de sortie.

Au-delà de ces faits, il va de soi que la région Hauts-de-France, au carrefour de l'Europe du Nord-Ouest, reste et doit rester un partenaire privilégié de la Grande-Bretagne et réciproquement. La région a d'ailleurs engagé rapidement une stratégie offensive post Brexit dans ce sens.

Preuve de cette relation qui existe aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 10,3 millions de passagers et 1,5 million de camions qui transitent chaque année par le Tunnel sous la Manche.

En matière commerciale, la Grande-Bretagne est aujourd'hui le troisième partenaire à l'échelle de l'ancienne région Nord – Pas-de-Calais, derrière la Belgique et l'Allemagne.

La Grande-Bretagne est aussi et surtout le cinquième investisseur étranger dans l'ex région Nord Pas-de-Calais qui ne compte pas moins de 121 entreprises à capitaux britanniques sur ce territoire et 8 054 salariés (soit 8 % des salariés d'entreprises étrangères implantées en Nord-Pas-de-Calais).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Brexit, certaines entreprises ou institutions tournées vers l'Europe, seront amenées à s'interroger sur leur départ du territoire britannique, et notre région à de nombreux atouts à faire valoir pour les accueillir. C'est le cas notamment de l'agence européenne du médicament qui a pour mission depuis 1995 de superviser des médicaments et de coordonner le travail des agences nationales en délivrant les autorisations de commercialisation pour le marché européen. Notre région, pôle majeur de recherche et d'innovation dans le domaine médical, a toute légitimité pour accueillir cette agence.

Dans le domaine touristique et à l'échelle de la région Hauts-de-France, les touristes britanniques sont de loin la première clientèle étrangère dans notre région puisqu'ils représentent plus de 40% de celle-ci. Malgré la chute de la Livre qui aura un impact sur le pouvoir d'achat des touristes anglais, notre région doit continuer à incarner le « dépaysement à proximité » qui plait tant aux britanniques.

En cette période de commémorations du Centenaire de la Grande Guerre, le tourisme de mémoire est un élément fort de la relation entre nos pays.

Il convient également de rappeler les nombreux partenariats qui existent entre notre région et la Grande-Bretagne, notamment dans le domaine scientifique et universitaire, ainsi que l'accord de coopération avec le Kent City Council.

Aussi, le conseil régional des Hauts-de-France, réuni en séance plénière le 13 octobre 2016 :

- **affirme sa volonté de rester un partenaire privilégié de la Grande-Bretagne**
- **s'engage à mener une politique volontariste en direction de la Grande-Bretagne notamment dans les domaines économique, commercial et touristique**
- **affirme son souhait de poursuivre et développer les accords de coopération transfrontaliers avec la Grande-Bretagne**
- **se déclare prêt à travailler avec la Grande-Bretagne pour faciliter le transfert de l'agence européenne du médicament dans la région Hauts-de-France**